

Laurent Droz

[laurent.droz@hepl.ch](mailto:laurent.droz@hepl.ch)

Daniel Siegenthaler

[daniel.siegenthaler@fhnw.ch](mailto:daniel.siegenthaler@fhnw.ch)

Co-direction du projet

Berne, le 29 septembre 2021

## **Consultation sur le développement des plans d'études cadre**

Chers Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de prendre position dans le cadre de la deuxième partie de la consultation sur l'évolution de la maturité gymnasiale.

### **Prise de position**

Nous considérons la simultanéité de la réforme de l'ordonnance sur la maturité (ORM/RRM) et des plans d'études cadre (PEC) comme peu judicieuse. Nous ne voyons pas comment, au vu des propositions de réforme de grande envergure de l'ordonnance sur la maturité, de nouveaux plans d'études cadres peuvent être élaborés de manière significative si l'on ne sait pas encore dans quel cadre structurel l'enseignement sera intégré et à quoi ressembleront les dotations horaires dans les groupes de matières respectifs.

En raison de l'incertitude totale qui règne actuellement sur les conditions cadres du futur gymnase (durée, structure, répartition horaire des différentes matières), la présente déclaration doit rester provisoire. Nous regrettons que les étapes du travail n'aient pas été séparées ; les consultations auraient sans doute gagné en pertinence si elles l'avaient été.

Pour cette raison, les représentantes et représentants de certains domaines scientifiques ont préféré ne pas commenter dans cette prise de position les programmes-cadres qui concernent leur domaine scientifique. L'avis est ainsi réduit aux aspects généraux et à la part des compétences transversales. Certains représentantes et représentants ont néanmoins décidé d'exprimer leur opinion. Leur position sur le plan d'études-cadre de leur discipline respective est présentée dans l'annexe de ce document.

En principe, nous considérons comme positif les points suivants :

- que les compétences de base en première langue et en mathématiques devraient désormais être soutenues par toutes les matières ;
- que l'éducation civique, la propédeutique scientifique, la numérisation et l'éducation au développement durable (EDD) soient dûment prises en compte ;
- que, pour ces matières transversales, toutes les disciplines soient impliquées, mais que, pour des raisons d'organisation et de contenu, certaines matières (par exemple l'histoire pour l'éducation civique, la géographie pour l'EDD) doivent prendre le lead.

Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse

+41 31 306 92 20 · [info@akademien-schweiz.ch](mailto:info@akademien-schweiz.ch) · [akademien-schweiz.ch](http://akademien-schweiz.ch)  [@academies\\_ch](https://twitter.com/academies_ch)

 [swiss\\_academies](https://www.instagram.com/swiss_academies)

## Promotion de l'interdisciplinarité et des compétences interdisciplinaires

Nous nous félicitons de la promotion de l'interdisciplinarité. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas d'interdisciplinarité sans disciplines. En d'autres termes, l'interdisciplinarité ne doit pas conduire à la marginalisation ou à la négligence des compétences essentielles des différentes disciplines. Pour que le dialogue interdisciplinaire soit fructueux, il faut que les participantes et participants soient "chez eux" dans différentes disciplines.

C'est donc à juste titre que les branches disciplinaires continuent de constituer le cadre de médiation essentiel pour les domaines de compétences énumérés dans le document "*Evolution de la maturité gymnasiale...*" (pp. 5-6), qui, selon ce document, doivent être abordés en tant que thèmes transversaux de manière interdisciplinaire.

Des possibilités d'apprentissage transdisciplinaire devraient cependant être créées dans les domaines d'enseignement spéciaux, conformément aux suggestions de la page 7. La forme concrète des matières dépend des conditions cadres et des ressources de l'école, c'est pourquoi aucune déclaration contraignante ne peut être faite à ce sujet pour le moment.

L'idée de "travailler sur un projet interdisciplinaire un jour par semaine" (p. 24) est théoriquement souhaitable, mais guère réaliste. Où trouverait-t-on le temps nécessaire à mettre en place une telle proposition ? Le calendrier est déjà surchargé, comme le souligne le rapport d'experts sur la réforme RRM.

La liste des compétences transversales correspond à l'état actuel de la discussion en sciences de l'éducation. Aucune suggestion n'est malheureusement faite quant à la manière dont ils devraient être revus. En outre, nous considérons que les objectifs pour les jeunes de 16 à 19 ans sont potentiellement trop exigeants. Nota bene, les compétences sont décrites comme des dispositions à la page 8. Toutefois, selon "Dorsch : Lexikon der Psychologie", les dispositions sont la capacité ou la volonté d'une personne d'exprimer un certain comportement.

## La propédeutique scientifique - la préparation du gymnase au travail scientifique

Nous considérons également que l'introduction d'un instrument de propédeutique scientifique est très judicieuse. Cependant, le travail de propédeutique scientifique est différent dans chaque matière. Il semble qu'il soit possible de le faire dans les matières principales et supplémentaires, et qu'il faille l'apprendre et le pratiquer dans ces matières, puis l'appliquer à l'épreuve de maturité.

L'attribution des méthodes scientifiques aux groupes de sujets présentée à la page 18 ne peut être acceptée sans réserve. L'analyse des sources est affectée aux disciplines histoire ainsi qu'économie et droit (dans ce cas, le droit). Cependant, dans les deux disciplines, il est compris dans un sens complètement différent. Alors qu'en histoire l'analyse des sources est utilisée pour vérifier la *véracité* et les *présupposés idéologiques* d'une déclaration, en droit elle est utilisée pour vérifier la *pertinence* d'une loi. La présente subdivision est donc une abréviation trompeuse de deux méthodes différentes. En outre, dans le sens d'une histoire des sciences, l'analyse des sources est également pertinente dans d'autres matières telles que la géographie pour comprendre comment la science fonctionne, c'est-à-dire comment les théories et les concepts scientifiques se développent (par exemple, le concept de la tectonique des plaques). En outre, il n'y a et ne peut y avoir d'analyse critique des sources sans une compétence linguistique avancée. De telles considérations doivent être faites pour chaque sujet.

L'affirmation de la p. 18 " La deuxième et la troisième langues abordent des aspects linguistiques, la réflexion sur les processus d'apprentissage et des considérations transculturelles." est trop étroite et ne correspond pas à la réalité de l'enseignement ; celui-ci comprend également tous les aspects mentionnés pour la première langue. Cela montre le rôle important des deuxième et troisième langues pour la formation d'une compétence linguistique globale.

### Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse

+41 31 306 92 20 · info@akademien-schweiz.ch · akademien-schweiz.ch  @academies\_ch

 swiss\_academies

## Éducation au développement durable EDD

Les recommandations pour les sujets des pages 25-28 doivent être considérées de manière critique. Les sciences humaines, et notamment les compétences linguistiques, analytiques et herméneutiques, semblent essentielles à la promotion de ces compétences. Un bloc d'introduction à l'EDD (p. 23) ne doit donc en aucun cas être subordonné à un seul sujet.

En outre, il convient de souligner que la "compréhension de la durabilité (...) : selon laquelle les développements économiques de la satisfaction des intérêts sociaux et de la création de richesses ont lieu tout en respectant les limites de stress planétaires et sociales" correspond à un vœu pieux. Il appartient à l'éducation au développement durable de s'interroger sur les valeurs, les idéologies et les dynamiques concrètes qui font obstacle à la réalisation de cette compréhension. Cela correspond plus étroitement à la compétence normative, à la compétence de pensée critique et à la compétence de conscience de soi mentionnées à la page 22.

## Éducation à la citoyenneté

Nous sommes favorables à un renforcement de l'éducation à la citoyenneté au Gymnase et saluons la proposition de donner à la matière histoire un rôle de premier plan dans ce domaine. Cela est logique non seulement pour les raisons déjà mentionnées dans le rapport d'expertise. Grâce à leur formation spécialisée, les professeurs d'histoire disposent, d'une part, des meilleures conditions pour enseigner l'éducation à la citoyenneté et, d'autre part, du savoir-faire organisationnel nécessaire - par exemple, pour organiser des événements pour les élèves tels que des débats politiques et des jeux de simulation. Il devrait également être possible d'utiliser ces connaissances à l'avenir.

Le renforcement de l'éducation à la citoyenneté ne doit pas se faire au détriment des matières des sciences humaines et sociales SHS et des langues. Il est donc essentiel que l'éventail des sciences humaines et sociales et des branches des langues soit élargi en termes d'allocation horaire.

---

## Processus de rédaction de la prise de position et expert·e·s impliqué·e·s

Des expertes et experts de toutes les institutions du réseau des Académies suisses ont été invités à préparer la prise de position dans le cadre d'un appel ouvert. La Commission pour l'encouragement de la relève de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) en était chargée. Les contributions ont été synthétisées dans un premier document qui a ensuite été soumis aux participantes et participants à la rédaction de la prise de position. Le document final révisé a finalement été approuvé par la déléguée responsable du Comité central de la SCNAT, Prof. Maria Schönbachler, à l'attention du Comité des Académies suisses des sciences et approuvé par ce dernier.

Les personnes suivantes ont contribué à la rédaction et soutiennent la déclaration :

- Philipp Aerni (Center for Corporate Responsibility and Sustainability, Zurich, Forum Genetic Research SCNAT)
- Flavio Eichmann (Société historique suisse, Section I "Sciences historiques et archéologiques" de l'ASSH)
- Christine Guesdon Lüthi (Ecoles Sumiswald-Wasen, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Klemens Koch (PH Bern, Seeland Gymnasium, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)

### Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse

+41 31 306 92 20 · info@akademien-schweiz.ch · akademien-schweiz.ch  @academies\_ch

 swiss\_academies

- Patrick Linder (Université de Genève, Commission pour la l'encouragement de la relève SCNAT)
- Andreas Müller (Université de Genève, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Hansruedi Müller (Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Theres Paulsen (td-net, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Sibylle Reinfried (PH Lucerne, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Karin Schlapbach (Association suisse pour les études classiques, Section I "Sciences historiques et archéologiques" de l'ASSH)
- Hansjürg Stocker (Association suisse des professeurs de mathématiques et de physique, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Thomas Studer (Université de Berne, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
- Ivo Widmer (Forum Biodiversité SCNAT)

**Rédaction et contact :**

Dr Anne Jacob, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT  
[anne.jacob@scnat.ch](mailto:anne.jacob@scnat.ch) / 031 306 93 05

## **Annexe : Prises de position sur les plans d'études cadre disciplinaires**

Compte tenu du manque de clarté sur les conditions cadres du futur Gymnase, les représentantes et représentants de certains domaines académiques ont préféré ne pas commenter dans cette prise de position les plans d'études cadre qui concernent leur domaine académique. La déclaration sur les plans d'études cadre pour les disciplines géographie, histoire, latin et grec sont présentées ci-dessous :

### **Plan d'études cadre de géographie :**

Nous considérons que les objectifs pédagogiques généraux et les compétences transversales sont appropriés et clairement formulés. Compte tenu de l'abondance des compétences transversales, il y a là aussi un risque de surcharge.

Ne sachant pas encore si la géographie sera à la fois une matière complémentaire et une matière principale, il n'est pas possible de se prononcer sur les domaines d'apprentissage. Certains d'entre eux sont plus susceptibles d'appartenir à l'option complémentaire ou à l'option spécifique qu'à la discipline fondamentale. La sélection des domaines d'apprentissage est basée sur les problèmes et processus actuels et correspond à l'état actuel de la recherche.

Pour la discipline géographie, l'interdisciplinarité est constitutive, car elle traite des problèmes clés du monde actuel du point de vue des sciences naturelles et sociales. Elle permet également de prendre conscience des différents récits, réalités et intérêts d'un large éventail d'acteurs et d'examiner comment les décisions politiques sont prises (par exemple, la loi sur le CO<sub>2</sub>).

### **Plan d'études cadre d'histoire :**

Il ressort clairement du plan d'études cadre que la discipline histoire est en mesure de promouvoir les compétences centrales des élèves de maturité en ce qui concerne une maturité approfondie pour la société et la capacité générale d'étudier. D'une part, les élèves ayant reçu une éducation en histoire reconnaissent que l'avenir est ouvert à l'innovation et au changement. L'histoire en tant que réservoir de différentes approches de solutions sociales renforce ainsi leur imagination pour des voies de développement alternatives au-delà des contraintes supposées. D'autre part, seuls les cours d'histoire enseignent aux élèves, par le biais de la critique des sources, la capacité à évaluer les informations dans l'espace numérique (mot-clé fake news) et dans la réalité. Nous considérons donc que le sujet "histoire" est extrêmement compatible avec les sujets transversaux de l'éducation à la citoyenneté, de l'EDD, du numérique et de la propédeutique scientifique, tels que décrits dans le document "Thématiques transversales".

Dans ce contexte, il est également urgent de clarifier la fonction de l'option complémentaire qu'est l'histoire, dont le profil est encore trop peu accentué dans la version actuelle du plan d'études cadre. Compte tenu de la structure peu claire de l'enseignement au gymnase, nous ne comprenons pas non plus pourquoi un plan d'études cadre pour une éventuelle spécialisation en histoire (éventuellement avec une autre matière du domaine SHS) n'a pas été élaboré. Nous considérons donc qu'il est important que le groupe de travail sur l'histoire soit chargé d'élaborer un plan d'études cadre pour une option spécifique en histoire - éventuellement en combinaison avec une autre matière du domaine SHS.

Malgré les réserves mentionnées ci-dessus, nous considérons que le présent projet pour la matière discipline fondamentale "Histoire" est très bon. Nous pensons que le projet pourrait bénéficier des suggestions suivantes de modifications et d'ajouts :

- Nous saluons l'innovation didactique du nouveau plan d'études cadre histoire. Afin de mieux souligner son caractère innovant, une brève introduction aux innovations didactiques serait utile.
- La catégorisation sous le point "2. Entre le local et le global" (pp. 217f.) n'est pas cohérente. La distinction proposée entre "Suisse" et "histoire globale" implique que les deux catégories s'excluent mutuellement. Or, ce n'est pas le cas. En outre, la distinction proposée marginalise le

### **Académies suisses des sciences (a+)**

Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse

+41 31 306 92 20 · info@akademien-schweiz.ch · akademien-schweiz.ch  @academies\_ch

 swiss\_academies

niveau de l'histoire européenne. Nous proposons donc la catégorisation suivante : "La Suisse en Europe et dans le monde" - "Histoire européenne et extra-européenne". Cela permettrait de continuer à prendre en compte de manière adéquate le concept central d'interconnexion et, en même temps, de renforcer l'histoire européenne en tant que point de référence important.

- Des aspects importants de l'histoire, tels que l'histoire de l'économie, du droit, de la religion et de la science, sont toujours négligés dans le projet actuel du programme-cadre. Nous aimerions suggérer que ceux-ci soient plus fortement intégrés dans le programme-cadre. Cela permettrait également de promouvoir des approches interdisciplinaires dans les autres matières enseignées au lycée.
- Un reflet plus fort des périodisations dans le plan d'études cadre serait également souhaitable. Nous pensons qu'il serait utile de l'intégrer dans le sous-domaine "Chronologie et temporalité".

### Plans d'études cadre de latin et grec

Nous considérons que les plans d'études cadre de grec et de latin sont très bons. Ils sont ambitieux ; il faut s'en féliciter d'un point de vue scientifique. Il va de soi que les sujets doivent disposer d'un nombre d'heures correspondant pour atteindre leurs objectifs.

Nous voudrions souligner en particulier le lien multiple entre les différentes compétences et domaines de connaissance, qui est cultivé et encouragé dans les branches grecques et latines (voir par exemple au point 4.2 du PEC latin en tant que discipline fondamentale : combinaison de la compétence linguistique, de l'histoire, de la géographie, de la politique, de l'ethnographie et des références contemporaines sur la base d'une lecture de César).

La capacité à envisager des objets complexes sous différents angles est, selon nous, un élément central des compétences de base pour les aptitudes générales à l'étude. En outre, les compétences et les connaissances acquises dans les cours de grec et/ou de latin peuvent être appliquées avec profit à d'autres matières et domaines de connaissance, notamment aux autres matières linguistiques (y compris la langue parlée à l'école), aux littératures modernes (pensez à la mythologie), à la philosophie, au droit, à la politique, à la religion, à l'histoire et à l'histoire de l'art.

La compétence linguistique dans la première langue ainsi que la pensée analytique sont favorisées de manière décisive par une traduction précise à partir d'une langue flexionnelle comme le grec ou le latin.<sup>1</sup> En même temps, le PEC indique clairement que toute traduction est une interprétation ; elle exige donc un engagement avec une autre culture ainsi qu'une réflexion sur ses propres hypothèses et présupposés de base. Il apparaît également clairement que ces dernières - les hypothèses de base, les présupposés culturels et les catégories heuristiques propres à chacun - sont souvent façonnées de manière décisive par des traditions de savoir et de pensée remontant à l'Antiquité. Ainsi, les aspects méthodologiques et liés au contenu sont idéalement combinés de cette manière dans les matières grecques et latines.

---

<sup>1</sup> Il convient de noter au passage que la déclaration figurant dans le document "Projet Actualisation du Plan d'études cadre : Chapitre II - Thématiques transversales", p. 9, que la compétence dans la première langue " peuvent [...] être associées à une discipline d'enseignement " n'est guère vrai (c'est nous qui soulignons).